

L'entretien des litières

Objectifs

- Lutter contre les mammites d'environnement, causées par des microbes vivant dans les litières (principalement les Colibacilles et les Streptocoques uberis).
- Travailler avec des vaches propres pour faciliter la préparation des trayons avant la traite.
- Lutter contre les risques sanitaires du type boiteries, métrites, etc...



Bâtiment bien conçu = entretien facilité

Des conditions de logement satisfaisantes seront obtenues dans un bâtiment bien entretenu et bien conçu. Il est notamment essentiel :

- d'assurer une bonne ventilation du bâtiment (Cf fiche "Bâtiment : assurer une bonne ventilation"),
- de respecter des surfaces de vie suffisantes pour les animaux.

Si cela n'est pas le cas, le bâtiment constitue un facteur de risque majeur pour la santé des animaux (mammites) et la qualité du lait. Un effort supplémentaire d'entretien (plus de paille...) pourra éventuellement améliorer un peu la situation mais en aucun cas permettre une prévention efficace des risques (en particulier de mammites d'environnement).

L'entretien d'une aire paillée

Attention à la surface disponible !

- La surface de couchage disponible par vache est un facteur déterminant dans la conduite d'une aire paillée. Il faut assurer une surface de couchage de 6 m² minimum par vache.

Attention : cette recommandation est valable en tenant compte :

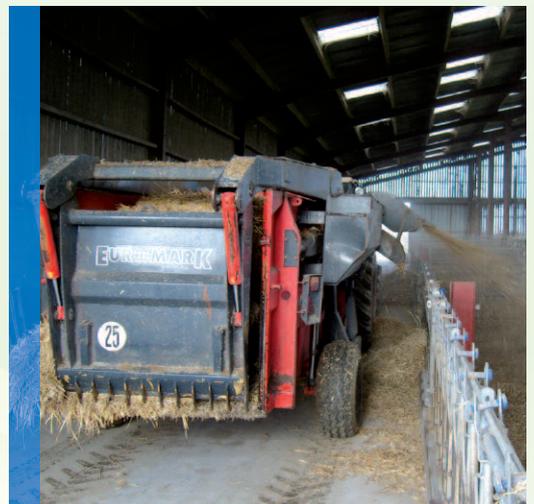
- du nombre maximum de vaches présentes,
- de la place effectivement disponible pour le couchage (déduire les zones de passage piétinées).



- Pour éviter le piétinement de la litière, les abreuvoirs, les râteliers à foin ne doivent pas être situés sur l'aire paillée.
- La sortie de la salle de traite doit se faire sur l'aire d'exercice (un simple fil permet d'empêcher l'accès à l'aire paillée dans la demi-heure suivant chaque traite).

Pailer et racler tous les jours

■ Afin de maintenir une propreté correcte des animaux et d'éviter une température excessive de la litière, favorable au développement bactérien, la quantité de paille quotidienne optimale se situe autour de 1 kg à 1,2 kg par m². Après curage, la quantité de paille apportée pour reconstituer la litière est multipliée par deux, soit 2 kg à 2,5 kg par m² pour une surface d'aire paillée par vache conforme aux recommandations. Si le paillage est plus élevé, en particulier pour compenser un manque de surface de couchage, il faudra adapter la fréquence de curage.



■ Isoler les vaches en chaleur,

pour éviter que la litière se dégrade trop rapidement.

■ Que penser des produits pour litière ?

■ Le plus connu, et ceci depuis longtemps, est le superphosphate de chaux pour ses propriétés asséchantes et de fixation de l'ammoniac. Les quantités préconisées sont de l'ordre de 150 à 200 g/m², une fois par semaine.

■ Actuellement, le marché des additifs pour litières est florissant : diverses matières actives sont proposées (phosphates naturels, lithothamme, argiles, complexes fermentaires...). Mais il n'existe aucune référence fiable quant à leurs effets réels sur le comportement des litières de vaches et, a fortiori, sur la prévention des mammites d'environnement.

Dans tous les cas, ces produits représentent des dépenses supplémentaires pour l'éleveur, alors qu'une amélioration plus certaine de l'état de la litière peut souvent être obtenue par des aménagements simples et peu coûteux du bâtiment (amélioration de la ventilation notamment).

■ Curer régulièrement

La fréquence de curage est à adapter en fonction des conditions propres à chaque élevage : ventilation ou non, qualité de la paille utilisée, présence ou non de zones sur-fréquentées, écoulement des jus...

Le curage doit être réalisé dès que la litière se dégrade : humidification, formation de "monticules"...

Attention : dans les jours suivant le curage, il est nécessaire de pailler abondamment pour reconstituer un "matelas" suffisant (utiliser au moins le double de la quantité de paille habituelle). C'est une période à risque pour les mammites cliniques. C'est pourquoi, il faut éviter de curer lorsque les vaches sont les plus sensibles aux nouvelles infections, au moment du vêlage, par exemple.

L'évolution de la température de la litière peut être un critère pour décider de la fréquence de curage, en complément de ceux retenus classiquement par les éleveurs : il faut envisager le curage de l'aire paillée lorsque les mesures de température de litière à 10 cm de profondeur atteignent 35°C. Cette situation doit être étudiée au regard d'autres éléments tels que la fréquence des mammites cliniques, la répartition de la paille (température plus élevée dans les zones abondamment paillées) ou la zone préférentielle de couchage des animaux.



© Manitou BF

■ Mais aussi

■ Une fois par an, avant la rentrée hivernale, il est possible de profiter du curage pour procéder à une désinfection du bâtiment, de façon à détruire les microbes qui ne sont pas éliminés par le nettoyage courant. En cas d'épidémie, la désinfection devient indispensable. Préalablement, le bâtiment doit être bien nettoyé. Pour désinfecter, il faut utiliser des produits agréés à large spectre : bactéricide, fongicide, virucide (liste disponibles à la D.S.V.). Les animaux doivent être éloignés pendant l'opération.

■ Si le sol sous l'aire paillée se dégrade (irrégularités, trous, creusement le long de l'aire d'exercice), une réfection du sol est fortement conseillée.

L'entretien d'un bâtiment "logettes"

Pailler tous les jours

La quantité de paille varie en fonction du type de déjection traité :

- de l'ordre de 1 kg par vache et par jour en système lisier,
- au moins 2,5 kg par vache et par jour en système fumier.

En complément du paillage, il est nécessaire d'enlever les bouses au bord des logettes, pour assurer une propreté satisfaisante de la zone sur laquelle repose la mamelle et améliorer le confort des animaux. Veiller également au réglage de la barre au garrot et de la barre de seuil pour limiter le nombre de bouses dans la logette.

Raclar au moins une fois par jour

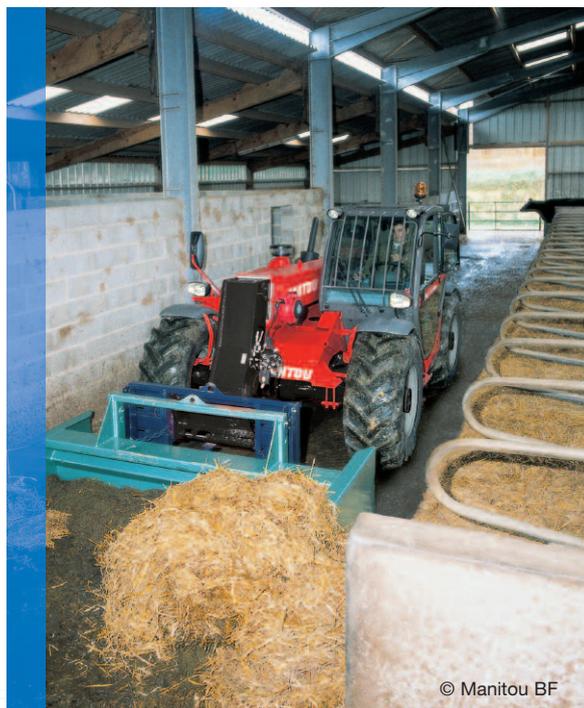
Si possible, il est préférable de racler 2 fois par jour (dans les bâtiments équipés d'un racler mécanique, le raclage peut se faire encore plus souvent).

Utiliser une litière de qualité

Une mauvaise conservation de la paille, des sciures ou des copeaux, notamment un stockage à l'humidité, peut entraîner une contamination importante (bactéries coliformes, moisissures) avant l'utilisation.

Quelque soit le type de litière utilisée, elle doit être stockée à l'abri de l'humidité dans un bâtiment couvert ou sous une bâche.

Un substrat présentant des traces de moisissures ne doit pas être utilisé pour les vaches.



GIE Élevage des Pays de la Loire
9 rue André-Brouard
BP 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02
Tél. 02 41 18 61 15 - Fax 02 41 18 60 21
Courriel : bovinslait@pl.chambagri.fr

